

Demandes de subvention

Demandes de subventions closes.

Pour toute demande de **subvention de fonctionnement**, il vous faut remplir le **formulaire** puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Il en va de même pour une demande de **subvention pour une animation spécifique**, il vous suffit de remplir le **formulaire**, puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés, merci de votre compréhension.

Plus d'infos



Subventions: Subventions aux associations

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre

BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h.

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 30](#)

[Mail](#)

Sur Servicepublic.fr :

Modification statutaire d'une fondation reconnue d'utilité publique

[Accéder au Service en ligne](#)

Il faut utiliser FranceConnect ou avoir un compte demarches-simplifiees.



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)